

Loi travail : amplifier le nouveau recul du gouvernement

L'Union syndicale Solidaires prends acte du nouveau recul du gouvernement qui vient d'annoncer la tenue d'un référendum sur la loi travail.

Elle conteste néanmoins le caractère peu démocratique d'une décision qui limite le périmètre du vote au seul 16ème arrondissement de Paris, à l'exception des concierges, SDF et ramasseurs de crottes de l'arrondissement.

De même elle s'interroge sur la question posée qui serait à notre connaissance « Etes vous favorable à l'établissement de nouvelles règles du travail plus protectrices décidées atelier par atelier ou service par service sachant que vous n'y serez pas vous mêmes astreints ? ».

En conséquence elle dépose ce jour un préavis reconductible à partir du premier jour de beau temps, afin de permettre à tous-tes les salarié-es d'exprimer nombreux et nombreuses et au soleil leur mécontentement.

**144 Bd de la
Villette
75 019 Paris**

**Téléphone 33 1 58 39 30 20
Télécopie 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**

